



1 jour

PROGRAMME DE FORMATION

En présentiel

À distance

IDENTIFIER LES MISSIONS DU REFERENT HANDICAP DANS L'ENTREPRISE**OBJECTIFS DE FORMATION**

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les attributions du référent handicap
- Identifier des salariés en difficulté
- Solliciter les acteurs pertinents en fonction des situations rencontrées
- Développer ses connaissances en matière de handicap
- Sensibiliser à la politique handicap de son entreprise

PARTICIPANTS

- Référent handicap du CSE
- Référent handicap d'entreprise

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ACTIVES

- Questionnaire de positionnement
- Formation action : le participant est acteur de sa formation et le formateur propose beaucoup d'exercices basés sur le contexte professionnel
- 1/3 de théorie et 2/3 de mises en pratique
- Apports théoriques et méthodologiques illustrés par de nombreux exercices pratiques
- Échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur
- Analyse de pratique, mises en situation sur des cas concrets pour permettre l'appropriation des méthodes et des outils
- Support individuel de formation

ÉVALUATION

- Évaluation formative réalisée par l'intervenant tout au long de la formation afin de mesurer les acquisitions et les progressions
- Évaluation des acquis

LES PLUS

- PAI : un plan d'actions individuel sera formalisé en fin de formation.
 - Programmes ajustables à vos attentes
 - Accompagnement personnalisé
 - Option : Démarche Qualité
- Suivi Qualité Formation : Synthèse détaillée et bilan du formateur.
Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap, contact référent handicap au 02 43 61 08 47.

PROGRAMME DE FORMATION**1.Cibler la réglementation en matière de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap**

- Affiner ses connaissances en matière d'emploi des salariés en situation de handicap : droit des personnes en situation de handicap, Loi du 11 février 2005, etc.
- Disposer des connaissances utiles sur le cadre légal de la non-discrimination et ses modalités d'application
- Faire le point sur la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

2.S'approprier le rôle de Référent Handicap

- Identifier les acteurs internes et externes
- Définir le rôle et le champ d'action
- Repérer les missions afférentes

3.Adopter la bonne posture pour convaincre et favoriser les comportements inclusifs

- Développer les qualités essentielles du Référent Handicap : disponibilité, écoute, empathie, rigueur...
- Améliorer son aisance relationnelle pour sensibiliser l'encadrement et augmenter la portée de ses actions
- Bâtir son propre réseau pour obtenir des relais d'influence et maintenir le dialogue autour du handicap au travail : managers, RH, direction...

4.Développer sa démarche de progrès

- Le plan d'action
- Le changement de pratique